



ARBITRES ET OFFICIELS DE SPORTS

CNP 53202

Respectent et mettent en application les règles et les règlements qui régissent les événements sportifs, les jeux athlétiques et les compétitions sportives.



Faits en bref du N.-B.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Très Bonnes

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

S.O.

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

S.O.

NIVEAU DE SCOLARITÉ



Un diplôme d'études
secondaires ou une formation
en cours d'emploi

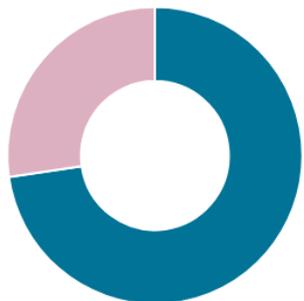
EMPLOYÉS

66

SALAIRE MOYEN

S.O.

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

72,7 %	Arts, spectacles et loisirs
S.O.	S.O.
S.O.	S.O.
27,3 %	Toutes les autres industries

EMPLOI SELON L'ÂGE

0,0 %	15-24
0,0 %	25-34
0,0 %	35-44
0,0 %	45-54
0,0 %	55-64
0,0 %	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Arbitre
- Chronométrateur/Chronométriceur
- Juge D'athlétisme
- Juge De But
- Juge De Lignes - Sports
- Juge De Patinage Artistique
- Juge D'hippodrome

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- arbitrer lors d'événements sportifs ou de compétitions athlétiques pour que les rencontres se déroulent conformément aux règles du jeu et aux règlements de sécurité;
- enregistrer le temps écoulé et le score pendant un événement ou une compétition;
- juger la performance des compétiteurs, marquer les points, infliger les pénalités pour les infractions et décider des résultats;
- calculer les points et les autres statistiques sportives;
- entretenir des rapports avec les entraîneurs, les joueurs et les comités organisateurs;
- vérifier les références des athlètes ou des animaux qui participent aux sports ou aux événements sportifs spéciaux et donner suite aux contestations écrites.

